L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

PUBLISHED BY CHARAUR, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 21 NOVEMBRE

LA

COMPAGNIE NATIONALE

DE

TELEGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de Compagnie Nationale de Télégraphe, vient d'éclore. Elle a de précieux privilèges qui lui sont dus par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront établies sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'agit de faire en sorte que les négociants puissent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre leurs actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

divisé en 100,000 actions de

$100 au pair,

payable comptant et de

$35 par actions,

versés comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises, ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la possession de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui a pour l'établissement de lignes données jusqu'à Chicago, et presque tous les points qu'ont atteints les meilleures actuels.

Les dépenses actuelles de télégraphe du pays ont atteint à une énorme moyenne : elles égalent presque six millions de piastres par an, soit cent pour cent de plus que le taux de la Compagnie.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle et des privilèges que n'a jamais donné à aucune compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a jamais permis à une compagnie de construire des lignes le long des chemins de fer et toutes les routes de poste. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question du droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque.

La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie est organisée défend tout transfert des privilèges à d'autres.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Le payement des actions sera dirigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque cent-cinq cents seront nécessaires pour les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après versement de cet un pour cent, avant que la souscription soit complète tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complète-

25,000 milles de Télégraphe

différents entre eux tous les centres de commerce et d'importance des Etats-Unis. Cette opinion est basée sur l'estimation des personnes responsables qui ont aidé à établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée sous les lois de l'Etat de New York et de privilèges lui ont été accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Le Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Le Vice Président—ROBERT SQUIRES, de la Cité de New York.

Le Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la Cité de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 61 et 66 de Broadway, New York.

Le montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront au capital auront, comme eux, tous les privilèges dont jouissent et jouiront pour plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Résident de l'Etat de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane,

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée,

Nouvelle-Orléans, Lou.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 76 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées de s'informer le directeur résident, Daniel Edwards, de

6 sept.—3 m.11. 2 | M J S

HUITIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Le [illegible] des actions sera établi comme suit :

Valeur des primes pour l'année expirée le 30 sept. 1866	$134,198 45
Pertes : Primes d'incendie	$69,880 45
" de mer	30,366 31
" de rivières	36,013 76 — 136,195 45
Dépenses : Primes remboursées	2,466 26
" Commissions expirées	14,440 00 — 16,943 26
Montant net des primes	$107,304 46
Pertes payées :	
Pertes par incendie	$13,398 39
" par mer	14,413 18
" sur les rivières	17,400 38
	$45,201 95
Réassurances	9,320 00
Primes pour cent de réduction	11,766 72
Commissions et revenu intérieur	6,564 22
Dépenses, loyer et intérêt accidentel	
Intérêt et profits et pertes	18,341 30 — 91,743 54
Bénéfice net	$15,560 92

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Les renvariables	$17,052 60
Primes en voie de perception	12,262 47
Pertes à recouvrer	1,631 14
Fonds hypothécaires	15,500 00
Actions de banques et de chemins de fer	44,315 00
Actions de l'Atchafalaya Bank Company	7,000 00
Actions de la Crescent City Bank Company	700 00
Actions de la Compagnie d'Ass. de l'Union	6,215 00
Actions des Compagnies d'Assurances	17,317 50
Espèces comptant	9,648 0
Espèces en banque	30,949 41
Espèces en circulation	10,366 00
	$250,399 96

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU,
W. BAQUIÉ, Président.
Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par devant moi ce 15 octobre 1868.

S MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés à partir du 9 novembre prochain. Et en conséquence il a été déclaré un dividende scrip de trente trois et un tiers pour cent sur le montant des primes participantes gagnées depuis le 30 septembre 1866—dividende de pour cent—sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice Président.

W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

[illegible]	A Baldwin,	D P Logan,
[illegible]	A Passot,	J Zuloy,
[illegible]	William Hoey	B Cannon
[illegible]	Alex Marks,	A Territo,
[illegible]	D L Kernion,	I Bynes,
[illegible]	W B Cooper,	G B Senseal,
[illegible]	A Elmer Bader,	M J Hanna,
[illegible]	A D Grief,	W Gunneman,
[illegible]	F Laborde,	A Waldhirch,
[illegible]	B Hayward,	C H Mouton,
[illegible]	[illegible]ordelais,	E P Moreno.

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU STAR,

RUE CARONDELET No 14.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 Juillet 1866 ..... $ 46,676 28

Savoir :

Sur les risques d'incendie	$ 30,655 62	
Sur les risques de mer	5,988 41	
Sur les risques de rivière	9,979 38	$ 46,623 28
Moins :		
Pertes sur les risques d'incendie	$ 6,381 71	
Pertes sur les risques de mer	3,329 42	
Pertes sur les risques de rivière	1,079 36	
		$ 11,490 49
		$ 39,132 79
Frais de bureau, taxes, licences, etc., déduction faite du montant au crédit du compte contingent	$ 13,238 45	
Réassurances	2,356 45	
Primes remboursées	380 11	
		$ 15,966 00
		$ 13,166 79
15 p. % alloué aux assurés		5,065 50
		$ 8,156 29
Réserve pour risques non expirés		5,393 00
		$ 1,762 29
En caisse	$ 3,366 49	
Effets à recevoir	302 32	
Reçus d'autres Compagnies d'assurances	3,290 00	
Primes au nom de perception	4,677 94	
Balance due sur des billets de souscription, considérés bons	95,800 00	
		$ 97,739 60
Valeurs douteuses, portées sur compte suspendu		$ 92,966 22
Extrait correct des livres de la Compagnie,		
LLOYD R. COLEMAN, président,		
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.		

Assermenté et signé devant moi, ce 25 août 1868.

JOHN F. MONTAMAT,
Juge de Paix,

La Compagnie d'assurance Mutuelle du Star, ne mettant aux yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à ses amis que des Billets de Souscription supplémentaires circulent en ce moment et se signent rapidement; elle espère que cette souscription portera son capital au chiffre d'environ $300,000 et lui permettra d'agrandir le cercle de ses opérations.

La nouvelle direction désire ardemment rendre la Compagnie utile et prospère, elle espère que les efforts qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus anciennes institutions de la Nouvelle-Orléans auront l'approbation sociétés et le secours généreux de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 20 juillet 1868, les actionnaires dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS :

W. C. C. CLAIBORNE,	ARTHUR FORSTALL
ADOLPHE SCHREIBER,	B. LAFLACE,
FORRESTER DOLHONDE	J. A. BRASELMAN,
CHS. G. JOHNSON,	ROBERT L. MOORE,
J. F. TODD,	B. GERSON,
R. L. BRUCE.	EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1868, M. LLOYD R. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

26 août—1me

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$234,122 82	
Primes de mer "	84,062 22	
Primes de rivières "	177,584 83	
		$495,770 32
Total net des primes		$447,804 29
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 99,500 62	
Pertes de mer " "	67,074 06	
" rivières "	85,972 47	
Taxes payées	26,619 54	
Frais—réassurance et compte au lieu de scrip	96,193 26	
Payé — Intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.	67,840 03	
		$ 393,099 94
Bénéfices		$97,689 19

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir pour primes		$4,934 41
Billets garantis et billets ordinaires		219,207 00
De pour primes au vois de perception		69,338 1
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans à la ville		182,942 44
Scrip pour différentes Compagnies d'assurances		29,196 00
En caisse		23,777 50
Moins : Dépréciation des effets		683,396 94
		32,260 20
Montant net		$650,
Moins : Intérêts du scrip, non réclamés	7,600 70	
Intérêts payables sur scrip non encore payés	28,200 00	735 00
		34,327 70

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par devant moi ce 31 janvier 1868.

PA L'W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont de lard en dividende-scrip le trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera fait dans des certificats à partir du dernier lundi de mars. Il a été résolu en outre de payer à partir du 15 février 1868, SIX pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

DIRECTEURS :

George Urquhart,	Chs. Labiche,
A. Koeberlen,	J. H. Lapeyre,
W. G. Black,	A. Schreiber,
T. S. Blanchard,	John Gamble,
Wm. Stevens,	W. S. Williams,
J. A. White,	J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal,
entre les nos 65 [illegible]

CONSULAT DE FRANCE
AVEC RESIDENCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Sont invitées à les présenter à ce consulat, pour être payées sur les fonds qui leur sont affectés, les personnes dont les noms suivent ou ses de dames ou d'absence, leurs ayant-cause, noms sont priés d'en donner avis au consulat.

Asserino Jean Joseph	Jusa Charles
Arias A Destré	J
Azan Jean	Le Sant Baptiste
	Lavaud Joseph Auguste
Barthelemez Henry Guillaume	Lassere alias Mignon
	de la Clotte
Blondel Charles	Lapeyrolerie Jean
Boch Charles	Laurent François Hippolyte
Castera Jean	Ladeau Nicolas
Cenve Mme veuve née	
Bouquet	Martin Jean Claude
Cayo: Mme veuve née	Morel Adèle Mlle
Brion Marie	Mouchet Marie, de Versailles
Cardelhac François	Vermeulen Léo
Colin Frédéric de la	Mandelle Mme née Vilcoq
Chambre Caminade Lse	Mocinot Céleste Augustin
D	Mathieu Véronique
Declosmage Philippe	Maisia Clémence
Dupré Paul Michel	Josephine
De Calzerves Eugene C	N
Dendic Guillaume	Nicolas Napoléon
des époux	
Dumont Justin	Pourargue Philippe
De Bouille Alexis	
Dancoisie de Blocqurs	Robin Augustine Mme
Mouthe	Ringé Mme veuve née
E	Avignon Louise
Ever Charles	Recouffe Mme née
F	Adèle Quincy
Fidele'se Charles Dame	S
Fitzwegner Léon	Stephany Adrien
G	T
Gide Adolphe Mme	Thierville Jules
Gerard Joseph Benoit	Troyat Charles
H	Tassé, cocher
Henry Jean Baptiste	V
Hazret Joseph	Vial Félix
Valiarino	Antoine,

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

Cie	Domicile
ETNA, DE HARTFORD.	
Actif	$4,000,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.	
Actif	$1,500,000.

Représentant un capital d'assurance de

SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.

10 nov—6m

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital $500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, Maison Sterry, à l'angle des rues Camp et Commerce.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. H. GANDUCHEAU, secrétaire

---

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de cultaux pour cent, ou la participation dans ce profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867 ..... $281,290 60

Pertes, intérêts, escomptes, dépenses, &c., payés dans la même période 217,740 72

Actif le 31 décembre 1867 ..... $70,724 09

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux ordinaires de prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les dommages causés par l'incendie.

ALFRED HOULTON, président,
Wm M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

J. M. Allen, J. H. Lanfargue, E. K. Converse,
A. Houlton, Wm Chambers, A. H. May,
E. P. Schell, John F. Bell, Robert Shaw,
Wm M. Perkins, J. B. Isambert, Jos J. G. Segura.

12 fév—11 an & l. 3 nov

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie	$ 813,884 42
Sur les risques de mer	398,754 17
Sur risques de rivières	80,043 63
Total	$ 1,131,982 22

En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868 ..... $ 238,667 00
Primes remboursées 29,471 07
$ 230,318 07

Montant net des primes à 31 mai 1868 .... $ 901,644 15

Pertes payées :

Sur les risques d'incendie	$ 271,236 27
Sur les risques de mer	173,940 56
Sur les risques de rivières	45,329 96
	$ 491,006 81
Taxes	28,013 01
Réassurances, Dépense, Profits et Pertes, moins intérêts	$ 185,392 04 $ 684,314 56
Bénéfice net	$ 277,329 59

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Prêts garantis	19,726 00
" par hypothèques	19,100 00
Effets à recevoir pour primes	7,389 45
Actions, bons et autres garanties	166,370 29
Propriétés foncières	15,000 00
Comptes individuels pour primes	40,506 91
En caisse	63,806 06
Scrips d'autres Compagnies	2,085
	$ 317,977 30

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie :

A. CHIAPELLA, Président.

M CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième our de mai 1867.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt pour cent, lequel sera payé au crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de racheter vingt cents pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868 six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

Charles Briton,	A. B. Montgomery,	
Asst. Gauthier,	A. Lanauze,	
Jos. A. Poullut	Francis Williams,	
S. Brugier,	Pierre Foute,	
John Ellis,	John Woodside,	
John S. Maxwell,	W. A. Violett,	
D. Anderson,	Edward Pinkard,	
A. Prestige,	Jules Aucoin,	
Wm. P. Brown,	John S. Wilds,	
C. F. Zacharie,	Edward Pinkard,	
C. F. Buisson,	L. E. Fabre,	
Robert Montgomery,	John Nixon, Jr,	
Jacob Hoffman,	S. Prados,	
S. Marquess,	James Collier,	
Chas. Gladiaux,	Rudolph Sieg	
R. Green.		24 mars—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868 ..... $ 540,822 43

Savoir :

Primes d'incendie	$ 332,372 37
Primes de mer	105,128 79
Primes de rivières	102,997 16
	$ 540,822 43

En moins :

Primes remboursées	$ 4,439 73
Primes non expirées	60,146 00
	$ 64,585 73

Montant net des primes ..... $ 302,815 67

Pertes payées :

Pertes par l'incendie	$ 83,287 30
Pertes par mer	134,277 79
Pertes sur les rivières	50,722 58
	$ 268,287 67
Escompte en lieu de scrip	34,200 00
Taxes et Revenu intérieur	34,741 39
Dépenses, loyer, eau, escompte	33,010 93
En faveur pour cent d'intérêt sur le scrip non payé jusqu'au 1er mars 1868	27,777 50
	$ 401,316 76

Ecrivez pour porter non réglée ..... $ 11,177 00

La Compagnie a l'actif suivant sur qui elle rapport de la présente de la Compagnie, adopté à l'assemblée générale des Directeurs, en février, après examen dûment fait, avec également à un capital complant de $300,000, savoir :

Fonds en immobilière foncières	$ 66,200 12
Effets en banque de la ville et autres banques	72,213 10
Effets en caisse de banques et autres sociétés	23,230 43
Effets en caisse de banques et autres sociétés	125,000 00
Actions scrip des Compagnie d'assurances	1,000 00
Effets garantis	12,200 00
Effets à recevoir	46,500 00
Primes en voie de perception	27,382 71
Bénéfices	111,849 49
	$ 707,000 17

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

P.J BOUIS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 février 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, un pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

— Directeurs —

Charles Briton,	A. B. Montgomery,	
Asst. Gauthier,	A. Lanauze,	
Jos. A. Poullut	Francis Williams,	
S. Brugier,	Pierre Foute,	
John Ellis,	John Woodside,	
John S. Maxwell,	W. A. Violett,	
D. Anderson,	Edward Pinkard,	
A. Prestige,	Jules Aucoin,	
Wm. P. Brown,	John S. Wilds,	
C. F. Zacharie,	Edward Pinkard,	
C. F. Buisson,	L. E. Fabre,	
Robert Montgomery,	John Nixon, Jr,	
Jacob Hoffman,	S. Prados,	
S. Marquess,	James Collier,	
Chas. Gladiaux,	Rudolph Sieg	
R. Green.		24 mars—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.

Primes sur risques d'incendie	$110,128 32
" " de mer	27,314 14
" " de mer	53,941 56
Risques non expirés le 30 avril 1867	35,941 91
	$ 230,326 93
En moins, primes remboursées	4,738 19
Montant des primes	$ 225,588 67

Pertes payées :

Pertes par l'incendie	$ 119,944 19
" sur les rivières	25,503 42
" sur mer	33,600 30
Total des pertes	$ 179,047 91
Réassurances	9,738 00
Dépenses et intérêt de scrip ; en moins, escomptes et intérêt	19,986 80
Taxes et revenu intérieur	9,971 66
Vingt-cinq et quinze pour cent remboursés	25,866 00
En réserve pour risques non expirés	27,886 33
	$ 271,586 69
Bénéfice net	30,800 00
	$ 277,329 59

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Prêts garantis	19,726 00
" par hypothèques	19,100 00
Effets à recevoir pour primes	7,389 45
Actions, bons et autres garanties	166,370 29
Propriétés foncières	15,000 00
Comptes individuels pour primes	40,506 91
En caisse	63,806 06
Scrips d'autres Compagnies	2,085
	$ 317,977 30

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie :

CHAS. BRIGGS, Président.

P.J BOUIS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 30 janvier 1868.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, un pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

— Directeurs —

Charles Briton,	A. B. Montgomery,	
Asst. Gauthier,	A. Lanauze,	
Jos. A. Poullut	Francis Williams,	
S. Brugier,	Pierre Foute,	
John Ellis,	John Woodside,	
John S. Maxwell,	W. A. Violett,	
D. Anderson,	Edward Pinkard,	
A. Prestige,	Jules Aucoin,	
Wm. P. Brown,	John S. Wilds,	
C. F. Zacharie,	Edward Pinkard,	
C. F. Buisson,	L. E. Fabre,	
Robert Montgomery,	John Nixon, Jr,	
Jacob Hoffman,	S. Prados,	
S. Marquess,	James Collier,	
Chas. Gladiaux,	Rudolph Sieg	
R. Green.		24 mars—1an

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

8, *PASSAGE SAULNIER*, PARIS.

M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul former* de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annoncesurs, lotalement pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris*, &c.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce remède renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être PRISES AU COMMENCEMENT DES REPAS, afin que les MEILLEURES ALIMENTS ET LES QUINQUINA LES PLUS FORTIFIANTS, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, la repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un rang populaire. Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et toutes les MALADIES qui en dépendent.—Comme simple purgatif, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni diète, ni gêne, on peut, en toute les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages inappréciables dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : asthme, catharre, dartres, diabètes, paralysie, rhumatisme, migraine, scrofules, &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet son organe digestif de supporter un traitement salutaire pendant tout le temps de la guérison. *Exiger toujours le véritable nom de l'auteur* DEHAUT, pharmacien, *et toutes les autres fabriquées.*

QUINA LAROCHE *tonique* dit *ferrugineux*

DEPOT A PARIS, 18, rue Bergère.

NILE ORLEANS, chez M SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127-129; chez MM. MAUNSELL et HODEL, rue Magazine; chez M. DUCONGÉ, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

DÉPOTS à LA NOUVELLE-ORLÉANS chez DUCONGÉ, MONTEUSE et SCHWAB.

PARFUMERIE VICTORIA — YLANGYLANG — ROI DES PARFUMS — RIGAUD & Cie PARIS

La *Parfumeria Victoria* est aujourd'hui recherchée par l'élite de l'aristocratie et de la fashion pour la fabrication supérieure des produits consacrés à la toilette, et dont elle a fait une spécialité dans chaque article.

Ses nouveaux parfums, préparés avec l'*Essence d'Ylangylang*, qu'elle obtient aux Philippines mêmes par la distillation de l'*Unona odoratissima*, défient toute comparaison pour leur finesse et leur suavité incomparables; aussi donnons-nous un bon conseil au public élégant en l'engageant à demander comme article pour le mouchoir

L'EXTRAIT D'YLANGYLANG ET LE BOUQUET DE MANILLE

En dehors de ces deux extraits exceptionnels, qui sont la propriété exclusive de leur maison, MM. RIGAUD et Cie préparent également, dans des conditions de perfection supérieure, tous les extraits consacrés par les modes, et parmi lesquels nous citerons les suivants :

Jockey-Club.	*Violette*	*Résida.*
Ess. Bouquet.	*Maréchale.*	*Jasmin.*
Foin nouveau.	*Mousseline.*	*Magnolia.*
Fleurs des champs.	*Rondeletia.*	*Rose mousseuse.*

TOLUTINE RIGAUD

ou admirable Eau de toilette qui constitue le véritable talisman de la beauté et conserve la fraîcheur de la peau, la blancheur du teint. Elle est le dernier mot de la science. Sa supériorité sur les eaux de Cologne, les vinaigres les plus estimés et l'eau de la Floride n'est pas contestée.

HUILE ET POMMADE MIRANDA

Remarquables préparations que l'on peut appeler le trésor de la chevelure, et qui, composées de substances toniques et fortifiantes, embellissent et assurent la conservation de la chevelure, tout en lui communiquant un parfum des plus suaves.

SAVON MIRANDA A BASE DE SUC DE LIS ET DE LAITUE

Il suffit de comparer ce savon avec ceux vendus par la parfumerie pour reconnaître qu'on lui doit la préférence. Il communique à la peau un velouté tout particulier, donne une mousse abondante formant un véritable bain de lait, et ne laisse rien à désirer comme parfum délicat.

DENTORINE ET PATE DENTIFRICE

La Dentorine est un élixir dentifrice des plus suaves; il parfume et raffermit les gencives et préserve les dents de la carie.

La *Pâte dentifrice* a fait révolution dans cette partie de la toilette, et supprimé les poudres et opiats plus ou moins acides ou dangereux. Il suffit de passer une brosse humide dessus pour obtenir un mucilage doux et onctueux qui donne aux dents une blancheur éblouissante.

SIROP DE SÈVE DE PIN MARITIME DE LAGASSE PHARMACIEN à BORDEAUX

Ce Sirop possède toutes les propriétés balsamiques et résineuses du Pin maritime qui croît dans les landes de Bordeaux. Il s'emploie avec le plus grand succès dans les MALADIES DE POITRINE, RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ANTHWERS, COQUELUCHES, GRIPPES, ETC. Son efficacité est devenue populaire non-seulement en France, mais encore dans toute l'Europe.

On l'emploie également avec beaucoup de succès pour la guérison des MALADIES DE VESSIE, AFFECTIONS DES VOIES URINAIRES. Non seulement son emploi est préférable, mais ses effets sont supérieurs à ceux de l'Eau de Goudron et de l'Essence de Thérébentine employées et recommandées jusqu'à ce jour par les médecins.

DÉPOTS A PARIS : RUE DE RICHELIEU, 45 et à la PHARMACIE No 17 rue de la Feuillade (près la Banque)

DÉPOTS A LA NOUVELLE ORLÉANS : Chez MM. Ducongé, Maunsell, Bogel, Monteuse, Daloche, Louis Castel; à SAINT-MARTINVILLE, M. Schwab; à NATCHITOCHES, M. Simmons; à THIBODEAUX, M. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

DÉPOTS à LA NOUVELLE-ORLÉANS chez DUCONGÉ, MONTEUSE et SCHWAB.

PARFUMERIE VICTORIA — YLANGYLANG — ROI DES PARFUMS — RIGAUD & Cie PARIS

La *Parfumeria Victoria* est aujourd'hui recherchée par l'élite de l'aristocratie et de la fashion pour la fabrication supérieure des produits consacrés à la toilette, et dont elle a fait une spécialité dans chaque article.

Ses nouveaux parfums, préparés avec l'*Essence d'Ylangylang*, qu'elle obtient aux Philippines mêmes par la distillation de l'*Unona odoratissima*, défient toute comparaison pour leur finesse et leur suavité incomparables; aussi donnons-nous un bon conseil au public élégant en l'engageant à demander comme article pour le mouchoir

L'EXTRAIT D'YLANGYLANG ET LE BOUQUET DE MANILLE

En dehors de ces deux extraits exceptionnels, qui sont la propriété exclusive de leur maison, MM. RIGAUD et Cie préparent également, dans des conditions de perfection supérieure, tous les extraits consacrés par les modes, et parmi lesquels nous citerons les suivants :

Jockey-Club.	*Violette*	*Résida.*
Ess. Bouquet.	*Maréchale.*	*Jasmin.*
Foin nouveau.	*Mousseline.*	*Magnolia.*
Fleurs des champs.	*Rondeletia.*	*Rose mousseuse.*

TOLUTINE RIGAUD

ou admirable Eau de toilette qui constitue le véritable talisman de la beauté et conserve la fraîcheur de la peau, la blancheur du teint. Elle est le dernier mot de la science. Sa supériorité sur les eaux de Cologne, les vinaigres les plus estimés et l'eau de la Floride n'est pas contestée.

HUILE ET POMMADE MIRANDA

Remarquables préparations que l'on peut appeler le trésor de la chevelure, et qui, composées de substances toniques et fortifiantes, embellissent et assurent la conservation de la chevelure, tout en lui communiquant un parfum des plus suaves.

SAVON MIRANDA A BASE DE SUC DE LIS ET DE LAITUE

Il suffit de comparer ce savon avec ceux vendus par la parfumerie pour reconnaître qu'on lui doit la préférence. Il communique à la peau un velouté tout particulier, donne une mousse abondante formant un véritable bain de lait, et ne laisse rien à désirer comme parfum délicat.

DENTORINE ET PATE DENTIFRICE

La Dentorine est un élixir dentifrice des plus suaves; il parfume et raffermit les gencives et préserve les dents de la carie.

La *Pâte dentifrice* a fait révolution dans cette partie de la toilette, et supprimé les poudres et opiats plus ou moins acides ou dangereux. Il suffit de passer une brosse humide dessus pour obtenir un mucilage doux et onctueux qui donne aux dents une blancheur éblouissante.

POUDRE DE ROGÉ

Purgatif aussi sûr que agréable

Un flacon de cette poudre en dissolution dans une bouteille d'eau, donne une limonade agréable qui purge vite, sûrement, sans causer d'irritation comme la plupart des autres purgatifs.

La poudre de Rogé d'une conservation indéfinie s'emporte facilement en voyage.

DÉPOT

A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, droguiste et MM. MAUNSELL et Cie, droguistes : A New-York, chez M. J. MILHAU ET CIE et FOUGERA.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ

Employée depuis 1820, dans tous les pays, pour la guérison des rhumes, grippes, toux, catarrhes, enrouement

DÉPOT

A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, droguiste et MM. MAUNSELL et Cie, droguistes : A New-York chez M. MILHAU ET CIE et FOUGERA.

PERLES D'ÉTHER DU Dr CERISE

Prises à la dose ordinaire de 25 à